

Lyon, le 28 avril 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Politique de l'emploi et de l'insertion : La Métropole innove

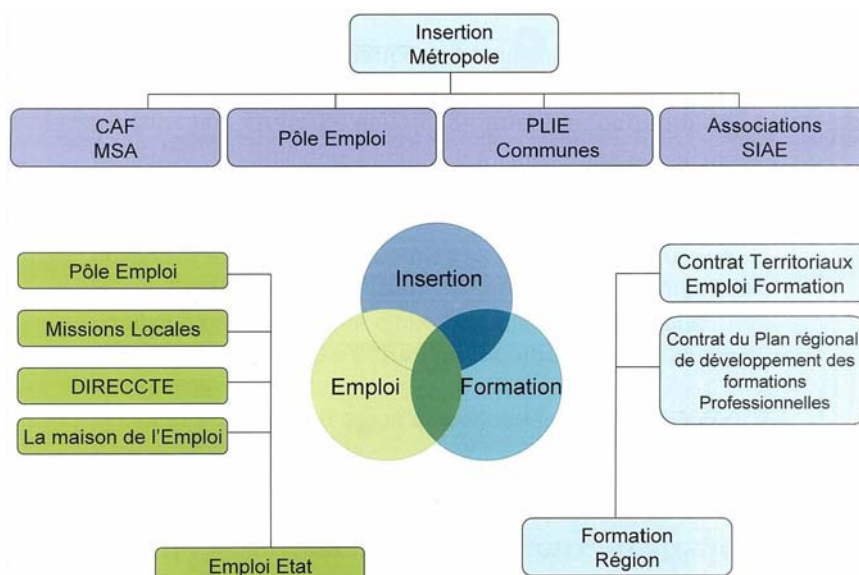
Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon, entouré de David Kimelfeld, 1^{er} Vice-président en charge du développement économique, de Fouziya Bouzerda, conseillère déléguée à la Métropole à l'insertion par l'activité économique et des partenaires locaux, spécialistes de l'insertion, ont annoncé ce mardi 28 avril le lancement d'une large concertation en faveur de l'Insertion et de l'Emploi.

Le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon a pris en charge sur son territoire les compétences sociales qui étaient auparavant exercées par le Département dont les politiques d'insertion, et notamment le RSA. En reprenant les compétences du Conseil Général en matière d'insertion, et en les croisant avec ses propres compétences historiques en matière de développement économique, la Métropole dispose d'une **opportunité historique de rénovation de la politique publique d'insertion**. Pour la première fois, une collectivité a l'occasion de travailler sur la « chaîne de l'emploi » dans son ensemble, des demandeurs d'emploi, par la politique d'insertion, à la création d'emplois, par son action en termes de développement économique.

Pour ce faire, la Métropole de Lyon lance une large concertation en collaboration avec ses partenaires. Cette concertation a pour objectifs de :

- construire un Programme Métropolitain d'insertion et d'Emploi 2016/2020 ;
- permettre une synergie des acteurs en favorisant le dialogue entre les partenaires et les citoyens;
- construire une culture commune.

Dans la pratique, cette concertation s'appuie sur **150 structures institutionnelles** et associatives partenaires, toutes mobilisées pour réussir le pari de l'insertion.



4 ateliers, appuyés sur 4 thématiques majeures, seront mis en place :

- le lien entre insertion et développement économique ;
- le public en insertion, sa diversité ;
- les outils des politiques publiques et leurs évolutions ;
- la question de la gouvernance et la coordination des politiques publiques.

La concertation se décline à travers la constitution de 4 ateliers techniques partenariaux permettant des échanges entre les acteurs de l'insertion, les partenaires institutionnels, les usagers et les techniciens de la Métropole. Ils se réuniront, d'ici à l'été, 3 fois 3 heures.

En complément de ces ateliers, une boîte mail dédiée, concertation.insertion@grandlyon.com, sera mise en place favorisant les retours d'expériences, les constats et les questionnements.

Ainsi et ce jusqu'au **10 juillet**, la Métropole encourage les partenaires locaux à participer à cette grande concertation. Au cours de l'été, toutes les informations seront traitées puis synthétisées. **Cette synthèse constituera les premières orientations retenues et sera présentée lors d'une réunion plénière à la rentrée.**

Le Calendrier de la concertation

- Calendrier des travaux
 - 28 avril 2015 : plénière de lancement de la concertation
 - Mai-juin 2015 : travaux en ateliers techniques
 - 10 juillet 2015 : remise des contributions et fermeture de la boîte mail dédié
 - Été 2015 : exploitation des contributions et extraction des orientations et idées phares
 - Septembre 2015 : arbitrages sur les orientations pour l'élaboration du Programme
 - Octobre 2015 : plénière de restitution des travaux et présentation des axes majeurs retenus
 - Novembre 2015 : soumission du Programme Métropolitain d'Insertion et d'Emploi 2016/2020.

Les chiffres clés

(Données 2014 sur le territoire de la Métropole)

- **Emploi**
 - 630 000 emplois salariés
 - Une offre d'emploi qui repart à la hausse. + 6% entre 2013 et 2014.
- **Taux de chômage**
 - 9,2%
 - 116 000 demandes d'emploi de catégorie ABC (évolution 2013/2014 : + 5%)
- **Population et Insertion**
 - 625 à 640 000 personnes d'âge actif, dont 96 à 100 000 personnes en insertion
 - 46 250 allocataires RSA dont 29 344 sans activité
 - 100 000 personnes couvertes, soit 7,9% de la population
- **Données budgétaires**
 - 197 M€ d'allocation
 - 21 M€ dispositif insertion
 - Augmentation de 7 à 10% par an

CONTACT PRESSE :

DOMITILLE JUBERT : 04 26 99 36 80 / DJUBERT@GRANDLYON.COM